



EDITO : *Le printemps 2009 a des accents de 1968. Les éditorialistes ne cessent de chanter les louanges de « Dany le Rouge » devenu « Dany le vert » et ce foisonnement de couleurs, d'interviews, de talk-shows a un côté bien sympathique en ces temps bien déprimants de « Crise ». Mai 68 n'est pas mort et son leader charismatique a adressé un joli pied de nez à la classe politique française ! Qu'importe pour qui j'ai voté, cela ne concerne que moi et ma conscience, mais la place prise par le mouvement écologiste ouvre peut-être un espoir pour les travailleurs européens durement touchés par la gigantesque faillite du système capitaliste. Et puis quel plus bel exemple de réussite européenne que l'élection sur une liste française d'un citoyen allemand le lendemain du 65^{ième} anniversaire du débarquement ! Bonnes vacances, françaises, européennes ou mondiales, à votre choix (ou à celui de votre bourse), et fructueuses trouvailles généalogiques estivales. Rendez-vous lundi 14 septembre pour notre réunion de rentrée. Patricia PERROT*

GROS PLAN SUR : Les Jolies Colonies de Vacances !

Avec nostalgie on évoque aujourd'hui le temps des «colonies», pourtant bien spartiates au regard de celles proposées à nos enfants (ou petits-enfants). Je regarde les photos, 1949 Granville, 1952 Noirmoutier, 1953 Chamonix, 1954 Logona Daoulas et bien d'autres colonies SNCF que maman et ses frères et sœurs ont fréquentées avec bonheur ! En ce temps que «les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître», le feu de camp était roi et le couchage en tentes canadiennes un plaisir fait de liberté et de nouveauté. La lecture assidue de «Robinson Crusoë», et des aventures du «club des cinq» promettait mille aventures plus extraordinaires les unes que les autres. Les grands jeux, les chasses au trésor, les grandes marches en pataugas, «un kilomètre à pied ça use, ça use...», je me souviens de tout cela mais aussi des soirées à user nos chaussures à danser les madisons, des radio-crochet sur les chansons de Nana Mouskouri ou Joe Dassin, des soirées guitare-voix avec Bob Dylan, Reggiani, Hugues Aufray, Georges Moustaki, des monitrices folles dingues d'Adamo, de Franck Alamo ou des Chaussettes Noires d'Eddy Mitchell!!! *Une époque Formidable*. Non, juste l'adolescence avec son intransigeance, ses emballements et ses premiers émois. Mes fils à leur tour ont fait le tour de la France, de Belle-Ile à Cannes la Bocca, du Verdon à Logona-Daoulas, de Samoëns à Argol, et noué des amitiés dans les colonies SNCF ; ils ont fait du cirque, de la voile, de la plongée, de la musique, du camping, de la marche, du ski, des raquettes, des fusées et même des arts plastique. Aujourd'hui tous majeurs, ils partent toujours en colonie, comme moniteurs avec le plus grand bonheur de retrouver tous ces petits, moyens et grands enfants et adolescents qui viennent pour leurs vacances partager avec d'autres ces moments d'amitié et de conquête de liberté, d'autonomie, de citoyenneté. Vive les Jolies Colonies de Vacances. Patricia PERROT

SOMMAIRE

Page 1 :

- Edito
- Gros plan sur ... Les Jolies Colonies de Vacances !

Page 2 :

- Projets
- extrait de «Villa des hommes» de Denis Guedj

Page 3 :

- Noms de lieux
- Le mariage dans tous ses états

Page 4 :

- Le choix de notre comité de lecture
 - Une récompense pour les cheminots généalogistes
 - L'écho des sections UAICF de Dijon
 - Quelques anniversaires
- Supplément**
- Exploiter les papiers de famille

PROJETS :

Dijon : l'exposition «un siècle de mariages», «dépouillement des recensements cheminots en Côte d'Or en 1911» a rencontré un public intéressé et curieux mardi 16 juin au restaurant d'entreprise de Dijon ville ; Recherches aux AD 21, les lundis après-midi : canton de Bligny sur Ouche saisie effectuée et vérifiée ; Chenôve saisi et vérification faite, des compléments à apporter ; Chatillon sur Seine en fin de saisie, les recherches sont en cours sur Beaune. **Sorties** : pour cause d'indisponibilité des participants aux dates prévues les sorties ont été supprimées, nous mettrons en place un calendrier de sorties pour les recherches de nos adhérents dans les archives voisines à la rentrée de septembre.

1917, en Allemagne. Dans un hôpital psychiatrique, la rencontre et l'amitié entre un mathématicien allemand célèbre et un jeune soldat français conducteur de locomotive, libertaire et « héros malgré lui ».

« Villa des hommes », Denis GUEDJ

... *«Je serais allé vous chercher à la gare, votre train aurait eu du retard, nous serions arrivés alors que la soirée battait son plein. J'aurais fait les présentations : «Je vous présente un...», je n'aurais pas dit «camarade», personne n'aurait compris. «Je vous présente mon collègue français, conducteur de locomotive». Conducteur de locomotive ou mécanicien de chemin de fer ? demanda-t-il pour inciter Mathias à parler. «Non, conducteur de train ou mécanicien de locomotive, rectifia mentalement Matthias. Ce n'est pas du tout la même chose, le conducteur ne conduit rien, il est le chef du train et se trouve bien à l'abri dans le premier wagon. Le seul qui conduise le train, c'est le mécanicien. Ni le conducteur ni le chauffeur. »... « Puis, fixant Mathias avec des yeux brillants, il ajouta : -Vous en tout cas, je ne vous laisserai pas échapper ! Oh ! excusez-moi, je voulais dire...ce que j'ai dit, se ravisa-t-il. Vous êtes jeune, je suis vieux ; vous êtes soldat, je n'ai jamais fait la guerre ; vous ne connaissez pas vos parents, mon père n'a cessé d'être présent tout au long de ma vie ; vous avez eu une enfance pauvre, la mienne a été aisée ; vous n'êtes pas marié, je le suis ; vous n'avez pas d'enfants, j'en ai six. Vous n'avez fait que passer à l'école, j'y ai passé toute ma vie. Que voulez-vous de moins ? Tout nous différencie. Et nous sommes là, face à face, frères en démence. Occasion inespérée. Si nous étions des astres, on parlerait de conjonction exceptionnelle. Avant qu'une telle rencontre se reproduise, combien de temps faudrait-il encore attendre ? Alors, Monsieur Matthias ? interrogea Herr Singer après un instant de silence, en venant se poster près du jeune homme. Je vous demande : voulez-vous être mon élève ? La requête avait été présentée avec la solennité d'une demande en mariage. Ne manquait à Herr Singer que le frac et le haut-de-forme d'Ernest. Matthias n'avait jamais eu de maître ; il n'avait connu que des chefs et des directeurs : chefs de train, chefs de gare, chefs d'atelier, ingénieurs en chef, penchés chacun sur l'échelon d'une hiérarchie qu'en libertaire viscéral il avait combattue sans relâche. Il y avait eu Jaurès bien sûr, le seul qu'il aurait pu choisir pour maître. Qu'il aurait pu...-Oui, acquiesça Matthias... -J'ai une seconde requête, Monsieur Matthias, annonça Singer. Vous voulez bien m'initier aux chemins de fer ? Matthias sentit le sol vibrer sous ses pieds et un étau se desserrer autour de ses épaules. Il fit oui de la tête, tout naturellement, puis déclara : -Je ne sais rien des mathématiques. -Je ne sais rien des chemins de fer, répliqua Herr Singer. -Vous croyez que l'infini m'intéresse ? -Vous croyez que les chemins de fer m'intéressent ? C'est ce qu'il nous faudra faire grandir ensemble, si nous avons le temps : mon intérêt pour les chemins de fer et le vôtre pour l'infini... ...Etudiant à Berlin, j'ai moi-même été l'élève d'un dénommé Kronecker, Léopold Kronecker. Je l'admirais. Et il m'a trahi. Il a été mon pire ennemi, tout cela parce qu'il n'aimait pas mes infinis. Non content d'être personnellement opposé à mes travaux, il s'est démené pour me discréditer auprès des autres mathématiciens Savez-vous de quoi il m'a traité ? De charlatan, de corrupteur de la jeunesse ! -Redites ! le coupa Matthias. -Il m'a traité de charlatan. -Non, après... -De corrupteur de la jeunesse ! -Incroyable ! s'enthousiasma le jeune homme en battant des mains. Lors de la grande grève de 1910, les patrons de la Compagnie des chemins de fer m'ont révoqué au prétexte que j'étais un corrupteur de la jeunesse, moi aussi ! Prenant une voix supposée imiter celle des directeurs de la Compagnie, Matthias récita de mémoire : -« Des individus qui, par leurs actions subversives, entravent le travail libre et qui, par leurs idées nocives, corrompent la jeunesse de notre pays... ». Herr Singer sourit à voir son compagnon soudain si exalté. Il avait encore à la bouche le goût du berlingot trop hâtivement sucé. -Vous voyez. Les mathématiques et les chemins de fer finissent par se rejoindre... »*

Robert Laffont, 2007, ISBN 978-2-221-10855-0, 20 €

NOMS DE LIEUX : CHÂTILLON sur SEINE (154), canton de Châtillon sur

Seine : les premières mentions apparaissent au IX^e siècle : **castellio** ; c'est un dérivé (époque mérovingienne) de **CASTELLUM** (lui-même dérivé de **CASTRUM**, singulier du classique **CASTR**). C'est donc un poste de garde. Même mot que l'italien **Castiglione**. **Seine** : chez César, **SEQUANA** ; comme pour tous les noms des grands fleuves de France, on ignore la signification exacte de **Seine** ; on pense généralement à une racine prélatine **SEC**, avec un double suffixe **U-ANA** (cf. **Val-Suzon**).
Cf. : les noms de lieux de Bourgogne, la Côte d'Or, Gérard TAVERDET, 1984, CRDP n° ISBN 2-86621-050-6

Le mariage, dans tous ses états...

Les charivaris des campagnes d'autrefois :

« Quand un veuf se remariait, il était de tradition de lui offrir un concert bruyant et discordant à l'aide d'instruments forts variés : casseroles, baquets, etc., et accompagné de chants patois. Ce charivari se terminait par d'abondantes libations, aux frais du fiancé. Si celui-ci refusait d'offrir à boire, on répétait la scène pour le forcer à s'exécuter, bon gré, mal gré. Cette coutume du « tracassin », attestée dès le Moyen-âge, n'était pas de règle lorsqu'un veuf épousait une veuve. »

Cf. : P. Guichard, connaissance des pays d'Ain, Bonavitacola, 1997, page 162.

Dépouiller les archives de notaires, Philippe de Montjouvent, éditions autrement, 2004.

Quand on se remarie avec son conjoint :

Avant la loi du 13 juillet 1965, pour changer de régime matrimonial, il fallait divorcer puis se remarier ! C'est la raison pour laquelle vous verrez quelquefois certains de vos ancêtres se séparer pour convoler à nouveau quelques mois plus tard. Depuis, les aménagements portés durant le mariage au régime choisi sont stipulés soit dans le contrat passé au moment du mariage, soit, lorsqu'il n'y en a pas, dans un contrat post-matrimonial spécialement rédigé à cette fin devant un notaire. Ces aménagements sont également portés au Répertoire civil du tribunal de grande instance (la référence du RC est inscrite en mention marginale de l'acte civil de mariage).

Cf. : Dépouiller les archives de notaires, Philippe de Montjouvent, éditions autrement, 2004.

Le jugement de divorce :

Introduit en France par le décret du 20 septembre 1792, le divorce a été supprimé en 1816, puis définitivement rétabli par la loi du 27 juillet 1884. Depuis la loi du 18 avril 1886 (article 251 du Code Civil), sa mention doit être portée en marge de l'acte de mariage et des actes de naissance des époux. Retrouver le jugement de divorce n'est donc pas très compliqué : il vous suffit de vous reporter à la série U (Justice depuis 1800) des archives départementales. Les archives judiciaires étant soumises à un délai de communication de cent ans, les jugements de divorce postérieurs à 1902 ne peuvent être consultés que sur dérogation délivrée par le procureur de la République.

De juillet 1884 à avril 1886 et pour la période 1804 -1816, les jugements de divorce sont également à rechercher dans la série U des archives départementales. Il est toutefois indispensable que vous retrouviez auparavant la transcription du jugement qui a été faite dans les registres de l'état civil. Faute de quoi, sans date et lieu précis, vous risquez de vous noyer dans un flot de paperasse. Dans un grand nombre de départements, la série U est en effet en cours de classement et ne dispose que d'inventaires succincts.

De 1792 à 1804 (promulgation du Code Napoléon), les divorces étaient prononcés par les officiers de l'état civil. C'est donc dans les registres de l'état civil et non dans les archives judiciaires que vous les trouverez.

Cf. : dépouiller les archives de notaires, Philippe de Montjouvent, éditions autrement, 2004.

LE CHOIX DE NOTRE COMITE DE LECTURE :

Le capitalisme est-il moral ? André Comte-Sponville, éd. Albin Michel, 16,90 €, ce livre est un petit bijou, il alterne exemples, anecdotes, citations et analyses pour démontrer que par nature le capitalisme est amoral.

Propaganda – comment manipuler l'opinion en démocratie d'Edward Bernays, Zones, 12 €, écrit par le neveu américain de Sigmund Freud, un petit guide pratique qui expose cyniquement et sans détour les grands principes de la manipulation mentale de masse. Il dit que dans la logique de l'économie de marché, on trouve sur le même plan : comment faire élire un président ?, et, comment imposer une nouvelle marque de lessive ? Bernays montre clairement que ceux qui détiendront le pouvoir sont ceux qui parviendront à influencer les masses. Il utilise les acquis de la psychanalyse pour perfectionner et systématiser les techniques de la propagande.

Les découvertes en pays d'Islam Ahmed Djebbar, Cécile de Hosson, David Jasmin, éd. Le Pommier, 20 €, présentation de huit découvertes effectuées par des savants qui brillèrent à l'âge d'or des sciences arabes. Ce livre destiné aux enseignants et élèves de collège permet d'éprouver l'effervescence et la richesse d'une époque féconde en découvertes scientifiques et techniques majeures.

UNE RÉCOMPENSE POUR LES CHEMINOTS GÉNÉALOGISTES

Lors du XX^e congrès de généalogie à Champs sur Marne du 22 au 24 mai dernier, le cercle généalogique des cheminots a remporté le prix Gaston-Sagot de la meilleure revue qui récompense tous les rédacteurs adhérents ou non du cercle, qui contribuent par leur travail à la qualité de **Généalogie Rail**.

L'écho des sections UAICF de DIJON :

THÉÂTRE : « parfum et suspensions » à 20 h 30, **26 septembre** au CER de Chalon sur Saône, **10 octobre** à Blanzay, **24 octobre** au stade des Bourroches, **7 novembre** à Marcilly sur Tille, **5 décembre** à Mâlain

QUELQUES ANNIVERSAIRES :

1799 : naissance de Jean Bardou, à l'Ille sur Têt, fabricant de papiers fantaisie, inventeur d'un petit livret contenant des feuillets amovibles de papier à cigarette, le papier JOB (façonné à Perpignan en 1849).

1889 : construction de la Tour Eiffel pour l'Exposition universelle de PARIS, par l'ingénieur Gustave Boenickhausen dit EIFFEL, natif de Dijon en Côte d'Or. Elle devait être détruite en 1909, mais Eiffel la transforma en laboratoire d'études météorologiques et aérodynamiques. On fête cette année le 120^{ième} anniversaire de ce monument inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1991 ; Elle fut le plus haut monument du monde (312 m) jusqu'en 1930 ; Elle apporta à Eiffel une renommée mondiale mais n'est qu'une infime partie de ses œuvres : viaduc de Garabit, ponts usines ou écluses bâtis de la Chine au Mexique et du Soudan à la Nouvelle Calédonie. Elle reçoit 6 millions de visiteurs par an.

22 MAI 1859 : naissance d'Arthur Conan Doyle, à Edimbourg, en Ecosse. Fils du célèbre caricaturiste John Doyle, né dans une famille catholique d'origine normande, fit des études de médecine de 1876 à 1881. En 1887, il sort *Etude en rouge*, la première aventure de son héros Sherlock Holmes. Après l'avoir fait mourir en 1893 dans le *Dernier problème* il le fit renaître, cédant à la pression de ses lecteurs, en 1903 avec *Le retour de Sherlock Holmes*. Il est également auteur de romans historiques, d'ouvrages sur le spiritisme, de récits de science-fiction et aussi de livres très patriotiques sur le problème de l'Afrique du Sud qui lui valurent d'être anobli. Il meurt à Crowborough dans le Sussex le 7 juillet 1930.

1879 : invention de la bûche de Noël, par Antoine Charadot, pâtissier rue de Buci, à Paris, pour remplacer la bûche en bois traditionnelle difficile à trouver pour tous en ville !

1929 : naissance de Popeye, marin, borgne, difforme et colérique, créé par Elzie Segar.

1959 : première ceinture de sécurité, sur l'Amazon de Volco.

1984 : invention du jeu vidéo Tetris, par Alexei Pajitnov, chercheur en reconnaissance vocale à l'académie des sciences de l'URSS.

Vous pouvez nous contacter : NOM Prénom.....

Adresse.....

actif retraité ayant droit

Bulletin à adresser à UAICF Dijon, section généalogie, 12 rue de l'Arquebuse 21000 Dijon

EXPLOITER LES PAPIERS DE FAMILLE

Les papiers de famille sont des documents que l'on peut considérer comme fondamentaux. Tout généalogiste se doit de les exploiter systématiquement au début de ses recherches puis régulièrement au cours de ses recherches. Mais, que regroupent les « papiers de famille » ?

Les papiers de type identitaire ou administratif :

1. la carte d'identité, créée en 1921 par le préfet de la Seine sous l'appellation « carte d'identité du Français », officialisée par la loi en 1940 et un décret en 1942, puis généralisée et réglementée en 1955, sous le nom de « carte nationale d'identité ». Elle n'apporte que peu de renseignements au généalogiste si ce ne sont les prénoms, les date et lieu de naissance, l'adresse et une photographie.

2. le passeport, son nom vient de « passe port » puisque son utilité était de solliciter la protection des autorités des pays de destination pour les Français se rendant à l'étranger. Il a été rapidement utilisé pour le contrôle des vagabonds. Au XVIII^e siècle il devint un moyen de surveiller la sortie du pays des artisans afin de préserver les secrets de fabrication. En 1792, il était exigé pour voyager à l'intérieur du pays, un décret de l'an IV l'a rendu obligatoire pour sortir de son canton. C'est le développement des chemins de fer permettant de nouvelles facilités de déplacements qui le fit tomber en désuétude vers 1860. Outre les renseignements basiques –date et lieu de naissance- cet ancien passeport donnait un signalement physique assez précis (faute de photographie). Il est assez rare d'en trouver dans nos papiers de famille, et il ne renseigne que sur les pays visités par rapport à la carte d'identité.

3. le permis de conduire, en 1893 le préfet de police de Paris instaure le « certificat de capacité pour la conduite des véhicule à pétrole » qui n'était valable que pour le véhicule dont l'immatriculation était indiquée ; il faisait office de « carte grise ». En 1922 naît le « permis de conduire » ; il n'offre pas plus d'informations que la carte d'identité et le passeport, son intérêt est purement documentaire.

4. le livret militaire, ne concerne que la population masculine. Créé en 1844 pour les hommes de troupe il était remis à tout appelé et à tout engagé, les officiers n'en bénéficieront qu'en 1875. Il comprend des informations d'état-civil précis avec filiation, un descriptif physique et des précisions sur la carrière et la formation militaire

5. les documents d'état-civil, les baptistères étaient utilisés comme documents d'identité, ces extraits ou copies d'actes d'état-civil attestaient de l'identité mais aussi de la religion afin de permettre l'inhumation en cas de voyage.

6. le livret de famille, c'est un document récent, conçu après la destruction de l'Etat civil parisien vers 1873-74. Le préfet de police de Paris l'a imaginé comme un « état-civil de poche ». Il fut rapidement adopté dans d'autres départements pour se généraliser en 1879-80 et devenir officiel en 1884. C'est un document officiel imprimé par l'Etat selon un modèle national. Il est ensuite remis aux époux par l'officier de l'état-civil le jour de leur mariage et devient privé puis il est présenté à la naissance des enfants et aux décès des parents et des enfants. Ce document contient des informations sur le couple titulaire et sur chacun des enfants du couple et se révèle utile en généalogie descendante plus qu'ascendante.

7. les livrets catholiques de famille, instaurés à l'imitation des précédents par l'Eglise à la fin du XIX^e siècle, ils font référence aux actes religieux.

Les documents notariés :

- 1. Relatifs aux successions :** partages, notoriétés, liquidations. Certains apportent des renseignements précieux d'état-civil, de composition de la famille, de niveau socio-économique et patrimonial de la famille.
- 2. Les contrats de mariage :** plus que l'état-civil, ils donnent des noms de témoins, des indications sur d'autres actes (donation, succession, testament, etc.) et des éléments intéressants sur le niveau socio-économique (dot, trousseau) et sur le quotidien (description du trousseau, des meubles offerts)
- 3. les actes de ventes ou d'achats :** de terres, domaines, fermes, immeubles, magasins, offrent une vue du milieu socio-économique et aussi des précisions généalogiques dans la rubrique « origine de propriété », quand un bien est vendu après plusieurs générations et au fil de successions diverses.
- 4. les baux :** peuvent révéler la succession de génération dans un même lieu.
- 5. les contrats de remplacement :** rares mais précieux, ils constatent l'engagement d'un remplaçant rémunéré, par les familles bourgeoises, sous la Restauration ou le second Empire, pour effectuer le service militaire de sept ans à la place d'un fils ayant tiré un « mauvais numéro » au tirage au sort.

Les correspondances :

Les lettres, cartes postales, télégrammes, qui donnent des indications sur la vie quotidienne, sur la famille, sur la personnalité, le niveau culturel, les événements familiaux, etc. Leurs illustrations sont également intéressantes même si à l'origine ils étaient utilisés pour écrire les textes souvent courts puisque les versos étaient réservés à la seule adresse.

Les photographies anciennes :

Qui posent des difficultés de datation et d'identification.

Mais également, les faire-part, les livres de raison, les concessions funéraires (qui recensent les défunts inhumés dans une même sépulture avec des éléments sur leur état-civil), **les documents judiciaires** (jugements et procès, comptes de tutelles, dossiers de procédures), **diplômes de décoration.**

Les actes notariés que l'on trouve dans les familles sont des « expéditions » signées seulement par le notaire alors que l'original signé par les parties et les témoins et nommé la « minute » restait entre les mains du notaire. Pour un jugement, vous ne trouverez que la « grosse », la minute se trouvant au greffe du tribunal qui l'a rendu.

Tous ces documents n'existent qu'en un seul exemplaire et vous userez des moyens de reproduction actuels afin de les préserver.

En effet, cette mémoire écrite, riche et variée vous devez y apporter toute votre attention afin de la transmettre à votre tour et que vos descendants puissent, un jour eux aussi, lire et relire ces documents, témoins des générations qui les ont précédées.